



**BULLETIN
MUNICIPAL
2021/2022**

AUZITS,

**3 BOURGS
ET PARTOUT
DE LA VIE !**



EDITO	3
L'ENVIRONNEMENT ET NOS PROJETS	4
La station d'épuration de La Planque	4
Eclairage Public	4
Le tri des déchets ménagers évolue en Aveyron !	5
Voirie et travaux	5
Fleurissement	6
Décorations de Noël	7
LA CONCERTATION AVEC LES CITOYENS, L'INFORMATION ET LA COLLABORATION CONSTRUITE.....	8
Réouverture du ruisseau du RIOU VIOU et traversée de nos trois bourgs	8
Visite de Mme la Préfète et de Mr le Sous-Préfet	11
Du nouveau du côté de la CCPR !	11
Ecole	12
Gestes qui sauvent	12
Démographie	12
Communication	13
Centre Communal d'Action Sociale	13
CULTURE, PATRIMOINE ET VIE LOCALE.....	15
Le jour de la nuit	15
Fête de la NATURE	16
Le Coin Lecture !	17
Le Coin Expo !	18
Marchés gourmands nocturnes	19
Dossier : Le tunnel de Coste Peyremarty	20
VIE DES ASSOCIATIONS.....	24
Association des Parents d'Elèves	24
Gym d'Hymes	25
CAPHY	25
Le comité d'animation de Rulhe	26
Pétanque Auzits	26
Comité des Fêtes d'Auzits	27
Rallye des Thermes	28
Calendrier 2022 des manifestations ouvertes au public	29
CIVISME.....	30
Interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre	30
DEMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME.....	31
PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	31



Edito

Pour la deuxième année consécutive, et avec regret, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu se tenir en présentiel. Le contexte sanitaire continue de restreindre la vie sociale en limitant les rencontres familiales et associatives. Je remercie les associations qui ont continué à apporter de la vie à notre village en s'adaptant aux règles sanitaires en perpétuelles évolutions. J'aurai le plaisir avec l'ensemble du conseil de vous accueillir au printemps, quand les conditions seront plus favorables, pour une rencontre autour de l'actualité d'Auzits.

Malgré ces aléas, la vie communale et intercommunale (CCPR) n'est pas en sommeil, loin de là. La commission communication qui a réalisé ce bulletin a fait un condensé du réalisé au cours de l'année 2021 et vous présente l'avancée de nos réflexions pour les travaux de l'année 2022 et suivantes. En parcourant ce document, vous pourrez constater que l'équipe municipale, avec l'aide de nos agents communaux et des administrations concernées, a réfléchi et travaillé au développement de nos projets tout en restant à l'écoute de nos administrés.

Je veux remercier nos habitants relais qui s'investissent depuis le mois de juin en participant aux réunions d'élaboration des plans pour l'aménagement de nos trois bourgs. Leur implication et le partage autour de nos projets font avancer notre cabinet d'étude pour repenser nos traversées de villages et places. Tous ensemble, habitants relais, administrés, associations et élus, faisons fusionner nos idées pour améliorer nos cadres vies et la sécurité. En résumé : imaginons et inventons « nos trois villages de demain » ! C'est ensemble et avec la participation de chacun que notre village pourra avancer et se transformer !

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite tout ce que la vie peut offrir de positif et d'entraînant, de joies partagées, d'émerveillements et de rêves qui n'attendent qu'à devenir réalité.

La citation de Bernard Pivot résume mes vœux les plus chers : « Le moindre de ce que nous pouvons craindre et le meilleur de ce que nous pouvons espérer ».

En espérant que 2022 nous permette de tourner définitivement la page du covid.

Très bonne année 2022, bonne santé à vous et à vos proches ...Prenez soin de vous.

Benoît OLIVIE, Maire



L'environnement et nos projets

Développement durable et environnement font partie intégrale de la conduite de nos projets communaux. Nos partenaires nous accompagnent dans cette voie. Vous trouverez ci-dessous comment cela se traduit sur notre commune.

La station d'épuration de La Planque

Elle va être reconstruite comme déjà présenté dans les bulletins précédents, car son fonctionnement ne répond plus aux exigences actuelles. Le budget prévisionnel s'élève à 300 000 €HT.

A ce jour, le maître d'œuvre pour nous assister dans le pilotage de l'opération est retenu : il s'agit du bureau d'études A2E de Rodez, qui possède une bonne expérience dans ce type de réalisation.

Actuellement, il réalise des reconnaissances et contrôles du réseau de collecte. En effet, le dimensionnement de la future station dépend de la quantité et qualité des effluents à traiter. En particulier le réseau ne doit pas recueillir des eaux claires (eaux de toitures ou de ruissellement de voirie).

Divers procédés de contrôle sont mis en œuvre : ouverture des regards, inspection par caméra, tests fumigènes. Les anomalies détectées (erreur de branchement, canalisation cassée...) seront rectifiées.

Nous proposerons prochainement une réunion d'information aux abonnés du service.

Eclairage Public

Notre éclairage public est en cours de rénovation. Les luminaires au quartier du Château d'Auzits et du Plateau d'Hymes ont été remplacés.

L'opération se poursuivra en 2022/23 à l'Hôpital, puis Rulhe. Le quartier de la Planque sera traité après les travaux Cœur de Village.

Toutefois, comme constaté dans beaucoup de domaines d'activité, des retards de livraison des nouveaux matériels perturbent l'avancement.

Rappel du double objectif recherché :

- économies d'énergie : 35 Watts par luminaire LED au lieu de 110 W avec les actuels
- réduction de la pollution lumineuse grâce au flux dirigé vers le sol, et diminution de 70% de la puissance entre 23h et 05h.

Financièrement, le reste à charge pour la commune (après subvention du SIEDA) s'élèvera au global à 29 000 €HT.



Le tri des déchets ménagers évolue en Aveyron !

Chacun a reçu un dépliant explicatif de la part du SYDOM (syndicat départemental de traitement des déchets).

Désormais TOUS LES EMBALLAGES MENAGERS et ALIMENTAIRES doivent être mis dans les sacs jaunes.

Dans le tout nouveau centre de tri de Millau, ces emballages sont séparés, emballés et expédiés vers les usines de recyclages des divers matériaux.

En cas de doute sur le geste de tri, une grande affiche a été posée récemment par notre agent communal sur chaque container jaune en extérieur, rappelant les consignes à respecter.

Pour une explication sur le fond de cette évolution, se référer à l'article paru page 13 de notre bulletin 2019/2020.



Voirie et travaux

Travaux effectués par la CCPR en 2021

- La communauté des communes change sa façon d'intervenir sur les routes. Elle prend l'option d'entretenir de long tronçon et d'avoir moins de frais de mise en place de chantier. Elle répond à des impératifs financiers et environnementaux.
- Un revêtement bicouche a été posé route du Mas del Bosc (départ), de La Peyre, Pichoultré, Muratels, du Rieu à la RD 87, le Pesquié.
- La route de La Peyre à l'Hôpital et une partie de la route de Reyrols ont été préparées pour refaire les revêtements en 2022 : drain, curage des fossés et déversement de l'accotement ont été effectués.
- Les routes ont été élaguées deux fois, en juin et octobre.



Travaux effectués par la commune en 2021

- L'entrée de la station d'épuration de Rulhe a été refaite, la croix consolidée, les plantes vivaces installées et la toile renouvelée.
- La croix du cimetière de Hautesserre a été déplacée.
- L'aménagement et le rayonnage du local des archives dans le hangar communal sont terminés. Ne reste plus qu'à les déplacer.
- Un conteneur maritime a été acheté pour servir de lieu de stockage au Comité d'Animation et au 3eme âge de Rulhe. Cet achat est lié à la vente de l'immeuble appelé « Château de Rulhe » où un local servait de lieu de rangement pour les associations.

Actions programmées en 2022 pour la commune

- Capter les eaux pluviales à la Maison de la chasse et au hangar communal.
- Renforcer le mur du cimetière de l'Hôpital. Deux entreprises sont mandatées.
- Finaliser l'adressage.
- Rénover la partie la plus ancienne du toit de l'église d'Auzits Ce projet est conduit en collaboration avec les bâtiments de France, l'ardoise retenue est locale (Dourgnès) pour le choix de la couverture. Les experts nous ont recommandé aussi de rejoindre le mur et le contrefort sous la crypte d'Auzits.
- En projet, réfection des chenaux de l'église de Rulhe.

Fleurissement

Par souci d'économie et d'écologie, pour toutes les jardinières de la commune, nous avons choisi de planter des végétaux vivaces agrémentés de fleurs annuelles au printemps.

Nous avons été aidés par les résidents d'OPTEO pour les plantations du printemps et ils se sont chargés d'arroser les jardinières d'Auzits.



Décorations de Noël



Cette année, la commission qui s'occupe des décorations de Noël a commencé à illuminer le village.

Des illuminations ont été posées par notre agent communal avec l'aide des conseillers près des

salles des fêtes dans nos trois bourgs, ainsi que sur les parvis des églises de Rulhe et Auzits.

Véritable temps fort de l'année, les illuminations de Noël marquent le début d'une période chaleureuse très attendue par les petits et les grands. Nous avons mis en place ces décorations avec des minuteurs sur certaines installations pour éviter l'éclairage constant. Nous continuerons à augmenter ces effets d'année en année. Nous espérons que cet investissement lumineux contribuera à apporter, en cette période, la féerie et la magie des fêtes.



Félicitations à Balade d'Antan pour leur participation sur Rulhe et à tous nos concitoyens qui savent embellir leurs maisons pendant cette période !



La concertation avec les citoyens, l'information et la collaboration construite

Toujours disponibles pour une concertation construite, nous continuons à mener nos projets en associant nos concitoyens à la réflexion. Et 2022 ne dérogera pas à la règle.

En donnant la parole à tous, en les écoutant nous pouvons construire de belles actions, des aménagements utiles.

Réouverture du ruisseau du RIOU VIOU et traversée de nos trois bourgs

AUZITS - LA PLANQUE



Dans le bulletin de l'été 2021, nous vous avons laissé avec le compte rendu des journées de début juin 2021 et la soirée du 8 juillet, journées de concertations, d'échanges, de partage, d'interrogations, soirée de restitution et de précision...

Ce travail conduit avec les animatrices de Cause Commune et l'architecte du CAUE, nous a permis d'avoir un schéma directeur pour le réaménagement de nos villages.



Avec ces documents, l'équipe municipale a choisi les maitres d'œuvres qui vont conduire ces projets : le cabinet phBa architectes de Figeac.

Le 1^{er} février, les habitants relais ont pris connaissance des premières esquisses.

Pour mémoire les habitants relais sont des personnes ayant manifesté leur motivation pour suivre cette action.



Ce 1 février, après une présentation rapide du projet dans les trois lieux, habitants relais et élus se sont scindés en 3 groupes pour examiner spécifiquement chaque projet sur chaque bourg. Les trois intervenants (paysagiste, architecte et géomètre) ont tourné sur les 3 tables et axés les discussions sur les volets sécurité routière, aménagement paysager, utilisation du lieu, aménagement patrimonial.

Sur chaque proposition, des points d'attention ont été relevés. En voici quelques-uns :

- Les stationnements ne doivent pas gêner la visibilité aux carrefours. Les riverains doivent entretenir leur haie pour éviter qu'elle déborde sur la voie publique. Des stationnements sont à aménager devant certaines maisons et d'autres stationnements sont à prévoir (place Rulhe).



- Positionnement des conteneurs poubelles :
 - Prévenir les personnes que seraient proches des nouvelles installations.
 - Aménager ceux du Plateau d'Hymes.
 - Envisager un lieu où toutes les poubelles de La Planque seraient regroupées.
- Ralentissement à l'entrée de Rulhe en venant de Bournazel
- Aménagement des places en fonction de l'utilisation des salles : par exemple au Plateau d'Hymes prévoir un accès traiteur et éviter le gazon derrière la salle (méchouis).
- Au Plateau d'Hymes, pour faire ralentir efficacement les véhicules, on s'orienterait vers un système d'écluses.
- Pour les piétons, prévoir des passages protégés au Plateau d'Hymes, un cheminement pour les enfants sortant de l'école à la Planque.
- Un pressoir à vin sera installé à La Planque, pour évoquer le passé viticole de la commune. Pourquoi pas un wagonnet au Plateau d'Hymes ?

La liste des remarques n'est pas exhaustive. L'équipe des maitres d'œuvre est repartie avec pléthore d'idées et suggestions. Une soirée d'échanges bienveillants et productifs !

Fin mars une nouvelle rencontre aura lieu où les nouvelles esquisses seront présentées.

A partir de là le conseil municipal devra se prononcer et faire des arbitrages.

Les projets de Rulhe et du Plateau d'Hymes devraient être engagés dans l'année.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, nous trouverons le moyen d'élargir et de détailler au mieux l'information sur ce sujet.



PHOTO ACTUELLE 1



ESQUISSE 1

Visite de Mme la Préfète et de Mr le Sous-Préfet



Nous avons accueilli ce 21 janvier dernier Madame Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron, et Monsieur Raymond sous-préfet.

Ces personnalités ont consacré toute leur journée à rencontrer les élus de la CCPR.

En début d'après-midi sur Auzits, nous avons pu leur présenter lors d'un échange direct et dans le détail nos principaux projets : ouverture du Riou Viou, aménagement des 3 bourgs, reconstruction de la station d'épuration de la Planque, réfection de la toiture de l'église d'Auzits, création de la voie verte Plateau d'Hymes-Firmi avec réouverture du tunnel Coste Peyremarty.

Les services de l'Etat, rattachés directement à la préfecture, sont en mesure d'aider, conseiller et aussi subventionner certains de ces projets.

Un moment d'échange marquant et que nous espérons fructueux pour nos projets !

Du nouveau du côté de la CCPR !



Vous recevez régulièrement le bulletin intercommunal. Il présente de façon exhaustive les travaux et l'actualité des dossiers de la Communauté de Communes du Pays Rignacois. Ils peuvent être consultés sur le site de l'intercommunalité à l'adresse suivante :

<https://www.pays-rignacois.fr/>

A l'occasion du conseil communautaire de janvier 2022, il a été décidé que le PLUI, Plan Local Intercommunal d'Urbanisme, allait être mis en place d'ici 2025.

Pour AUZITS, cela veut dire que la carte communale va devenir caduque. Ce Plan s'élabore en lien avec les administrations de l'état. La démarche est très encadrée par des textes législatifs divers et variés. Une information et enquête publique auront lieu. D'ores et déjà il faut noter que la surface des terrains constructibles va évoluer à la baisse, être recentrée autour des bourgs... Nous avons déjà alerté les propriétaires de terrains constructibles non bâtis par une lettre envoyée le 21 janvier 2021.



Ecole

Cette année, nous avons accueilli une nouvelle enseignante madame Delannoy-Grialou Claire. Elle occupe le poste de directrice et a en charge les classes de Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2.

Elle a su très rapidement se faire apprécier des petits écoliers et de leurs parents. Différents projets sont d'ores et déjà mis en place, et ce malgré des contraintes sanitaires toujours en vigueur. Des sorties au cinéma à Decazeville ont été effectuées et le spectacle « La cornemuse du Noël » organisé par la mairie a eu lieu le 3 décembre, en présence des résidents du foyer OPTEO.

Gestes qui sauvent

En 2022, la municipalité va proposer une formation ou une remise à niveau aux personnes de la commune qui le souhaite sur « masser, défibriller »

Sur la commune, 3 défibrillateurs sont déjà disponibles :

- sous la mairie à la Planque
- à la salle des fêtes au Plateau d'Hymes
- à la salle des fêtes à Rulhe

Cette formation porte sur l'utilisation du défibrillateur et sur les gestes à accomplir pour effectuer un massage cardiaque.

En début d'année, une demande d'inscription vous sera adressée et vous proposera un choix de dates et lieu où la formation sera assurée. Elle dure environ deux heures et sera enseignée par des pompiers

Démographie

Pour 2021, nous pouvons vous donner les chiffres ci-dessous et nous réjouir d'accueillir Albane, Estelle, Hakym, Ivar, Léa, Maël, Maëlys, Tessa. Félicitations aux parents !

Pour la première fois, depuis de nombreuses années, le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès.

	Naissance	Mariage	Décès
2021	8	1	7



Communication



Cette année, le site internet de la commune a fait peau neuve. Vous pouvez y retrouver l'actualité municipale ainsi que les principales informations sur Auzits : les artisans, les associations, et diverses informations utiles et pratiques.



Nous le mettons régulièrement à jour : informations récentes, dernières manifestations, comptes-rendus des conseils municipaux.

Le site va continuer d'évoluer lors des prochains mois.

Professionnels n'hésitez pas à nous contacter par mail (auzits.mairie@orange.fr) si les informations vous concernant sont erronées ou manquantes.

L'application panneau pocket vous permet également d'être tenu informé des dernières actualités de la commune.

Responsables d'association, pour annoncer vos manifestations, n'hésitez pas à nous communiquer vos affiches et flyers.

C'est avec plaisir que nous les publierons sur l'application.

Centre Communal d'Action Sociale

La mission du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est d'aider les familles et personnes ayant des difficultés sociales, mais aussi d'impulser des actions notamment celles favorisant le lien social et intergénérationnel.

Cette année, pour la première fois, les jeunes scolarisés en collège et en lycée ont été invités par la municipalité à l'initiative du CCAS. Cette réunion présidée par le Maire, Benoît OLIVIE, a permis aux participants de s'exprimer sur leur vécu à Auzits, de faire des propositions et de lancer des pistes possibles leur permettant de prendre leur place dans la réalisation de projets. Après des échanges fructueux, d'autres réunions suivront dans le courant de l'année.



Le COVID, nous a enfin laissé une petite éclaircie en novembre dernier pour nous permettre d'organiser le goûter pour les personnes de plus de 70 ans. Une quarantaine d'entre elles ont répondu à l'invitation.

Au son de l'accordéon, le duo « Anim'Accordéon Passion » a su créer une ambiance chaleureuse et festive. Chaque convive a pu déguster une assiette gourmande préparée par les membres du CCAS. Chacun est reparti avec un petit souvenir.



Comme l'année passée, le cadeau de Noël de nos anciens a été réalisé avec le concours des enfants de l'école, des résidents de la fondation OPTEO d'Auzits et le CCAS. Il a été distribué un peu avant Noël. Les chocolats ont été achetés au FAITOUT.

Les membres du CCAS ont tenu des permanences tous les premiers jeudis du mois (de 16h à 17h30) en direction des familles et des personnes ayant besoin d'aide.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une quinzaine de rencontres a été réalisée à domicile.



Comment joindre le CCAS ? Deux possibilités :

* En appelant directement la mairie **05 65 63 45 28** qui transmettra votre message au CCAS ;

* En appelant le n° de portable du CCAS **06 08 94 43 49** où vous pourrez obtenir un rendez-vous perso



Culture, patrimoine et vie locale

Le jour de la nuit



Pour sensibiliser la population à la pollution lumineuse, la municipalité a décidé de s'associer à la manifestation nationale « Le jour de la NUIT ». Cette initiative, lancée il y a 13 ans par l'association « Agir pour l'environnement » tente de faire comprendre les dégâts causés par l'excès de luminosité sur le Vivant et la Biodiversité. L'éclairage public est alors remis partiellement en question....

Pourrions-nous vivre avec moins ?...

Cette nuit-là, preuve en a été faite ! Le quartier du Château a été plongé dans l'obscurité laissant agir les bêtes dans la nuit noire. Pendant ce temps, sur les hauteurs de Hauteserre, les auzitaines et les auzitains pou-

vaient admirer le ciel étoilé. Deux animateurs en astronomie étaient venus avec leurs télescopes pour une initiation au système solaire. Un velouté d'automne, fouace et vin chaud, préparés par le Faitout furent offerts à tous les participants. Jean-Sylvain Savignoni, chanteur guitariste et conteur, a animé la veillée dans la chapelle éclairée à la lueur des bougies.

Cette manifestation a ravi plus de cent personnes ! La municipalité s'est engagée à redonner à la Nuit ses lettres de noblesse. Rendez-vous le 15 octobre 2022.



Fête de la NATURE

Samedi 21 mai de 14h30 à 22h sur la commune

C'est quoi cette fête ?

La fête de la Nature est le rendez-vous annuel de référence en France qui mobilise depuis 15 ans tous les acteurs engagés pour la nature.

Elle a été créée en 2007 pour donner

à tous la possibilité de découvrir ou

redécouvrir les richesses naturelles sur tout le territoire français et

favoriser une expérience au contact direct de la nature. Durant 5

jours, au plus proche du 22 mai, journée internationale de la

biodiversité, des milliers d'animations gratuites sont organisées par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers

qui souhaitent partager leurs savoirs et leur engagement dans une

ambiance conviviale et festive. Balades, visites guidées, ateliers,

festivals, conférences en plein air ...tout type d'animation peut être

imaginé avec comme seul mot d'ordre : **RENOUER DES LIENS**

FORTS AVEC LA NATURE !

A Auzits, la municipalité a décidé de s'investir dans ce mouvement !

Pour une première, nous allons vous proposer une balade

commentée par Loïc , spécialiste en faune et flore, acteur du

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Aveyron.

Ouverte à toutes et tous, petits et grands, initiés ou curieux, des

ateliers, des expérimentations, des découvertes seront échelonnés

sur un parcours pédestre. Un stand « Abeilles et pollinisation » sera

également conduit par l'animateur. Vous pourrez profiter d'une

exposition sur l'abeille sauvage. Tout cela sera suivi d'un apéro

dinatoire et de la projection d'un documentaire sur le monde des

abeilles sauvages.

Autrement dit ...

Fêtons Dame Nature !

Apprenons à mieux la connaître,

pour mieux la préserver,

vivre en harmonie avec elle

et laisser aux générations futures

un environnement propice

à une vie saine !



Le Coin Lecture !

L'américaine de Laetitia Bex



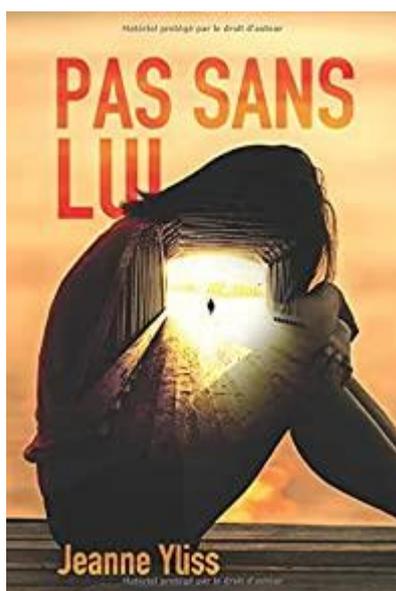
Ce livre fait la part belle à Auzits. Ce sont des visiteurs de la crypte qui nous en ont parlé et nous ont invité à le lire. En se promenant sur la place de l'église, ils se promenaient dans le livre ... à lire !?! Laetitia Bex est mariée et mère de deux enfants. Elle partage son temps entre l'Aveyron, d'où elle est originaire et l'Ariège, son pays de coeur. Passionnée de lecture et d'écriture, elle signe avec L'Américaine son deuxième roman. Entre Aveyron et Etats Unis, ou plutôt entre Escandolières et San Francisco, c'est l'histoire vraie de la tante de l'oncle de l'auteur, partir suivre son mari sur les terres de l'oncle Sam

Alexandra Girou , alias Jeanne Yliss, a écrit trois romans.

Le grand père d'Alexandra habitait sur la commune. Elle y a passé son enfance. Encore aujourd'hui elle est proche de certains d'entre nous.

Orthophoniste le jour et écrivain la nuit, Jeanne Yliss est passionnée par les comportements humains et les mots. Petite, elle aimait observer son entourage ou grimper dans un arbre pour dévorer des livres. Aujourd'hui, elle imagine des romans inspirés de faits réels qui traitent de sujets contemporains où prime la quête de soi.

Faciles à lire, ces livres enchanteront ceux qui se laisseront tenter par l'expérience. Ils pourront même les surprendre par les sujets abordés.



Le Coin Expo !

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué les toiles exposées depuis la fin de l'été sur les grilles du terrain de tennis à La Planque. Elles sont le fruit d'un travail de plusieurs résidents de la fondation Opteo d'Auzits.

Ci-dessous nous reprenons un article expliquant la genèse et l'élaboration de ces œuvres.

Hissez les couleurs



Le temps s'est écoulé depuis 2019, année de la mise en œuvre de l'opération **Hissez les couleurs** ! » conduite par la Communauté de Communes du Pays Rignacois inscrite au titre du dispositif Culture et lien social impulsé par le Conseil départemental avec la participation d'AVEYRON CULTURE – Mission Départementale.

Ce projet, mené à son terme après de nombreux aléas, construit par des artistes en relation avec des collectivités, a permis à des personnes en situation de handicap d'avoir non seulement un accès à la culture mais aussi à être acteurs de leurs créations.

La crise sanitaire n'aura pas eu raison de l'engagement de Gérard Marty, plasticien et de celui des membres du Foyer de Vie d'Auzits – Fondation OPTEO ainsi que des participants hors structure pour mener à bien la réalisation d'œuvres plastiques, sur les murs, dans les rues, sur les places des villages de la Communauté de communes du Pays Rignacois.

Les participants ont conçu des œuvres spécialement pour le territoire en s'inspirant de leur vie, de leurs rêves.... Cet acte a été tout aussi important que l'œuvre elle-même, « l'œuvre collective est une métaphore de l'harmonie sociale ! ».

Brigitte Bousquet et Marco Bentz (réalisateurs d'Ocho equis film) ont porté un regard bienveillant tout au long de ce parcours de création, afin de livrer un documentaire sensible, reflet de cette aventure artistique commune.



C'est en présence des élus et des responsables des structures partenaires que la présentation des œuvres sur bâches ainsi que de la réalisation d'Ocho Equis s'est déroulée à Auzits le 16 septembre 2021. Ces œuvres seront déployées sur tout le territoire de de la Communauté de Communes du Pays Rignacois et présentées par les artistes.

Marchés gourmands nocturnes

Cet été se sont déroulés les marchés gourmands nocturnes.

La commission Vie locale et Patrimoine a inauguré une nouvelle formule : 3 vendredis, 3 sites et 3 animations financées par la commune.

Les producteurs ont répondu présents et sont ravis de cette saison et se disent prêts à repartir l'année prochaine.

Les associations qui ont tenu la buvette sont également enchantées de cette saison.

A Rulhe, c'est le groupe Josua Trio qui a animé la soirée. L'association du foot et le comité d'animation se sont chargés de l'installation du marché.

Au Plateau d'Hymes, la Banda Los Patos a animé la place. Le CAPHY, la pétanque d'Auzits ont préparé le terrain.

A Auzits, Michel Bezelgues a ravi nos oreilles. La buvette était tenue par l'APE et le comité des fêtes d'Auzits.

Cet été 2022, la mairie souhaite renouveler l'expérience...



A vos Agendas :

- **Vendredi 8 juillet à Auzits**
- **Vendredi 5 août au Plateau d'Hymes**
- **Vendredi 19 août à Rulhe**



Dossier : Le tunnel de Coste Peyremarty

Un peu d'histoire racontée par René Foulquier des Costes Basses

« Papi René » a laissé pour ses petits-enfants, l'histoire qui suit :

« Le petit train »

« Le chemin de fer à voie étroite de 22 kilomètres reliant Decazeville à Marcillac, frôlait l'extrémité sud du canton de Conques dans la région du Plateau d'Hymes. Terminée en 1856, cette voie servait à transporter le minerai de fer de Mondalazac jusqu'aux Hauts Fourneaux de Decazeville. C'est sur cette ligne que se trouvait le viaduc de l'Ady dit Pont de Malakoff qui fut démolí par Mr Henri Viguié de Sagnes et dont quelques-unes de ses belles pierres embellissent le moulin et ses dépendances. Seul, le Pont Rouge à l'entrée de Marcillac, témoigne de ce passé. C'est en 1921, que passait le dernier convoi de minerai. Ne servant plus qu'au transport du charbon occasionnellement, la ligne de Marcillac au Plateau d'Hymes fut enlevée en 1936. Le tronçon du Plateau d'Hymes à Decazeville devait rester en service jusqu'en 1949.



Il y avait grande activité à la gare d'Hymes jusqu'en 1921. De Kaymar, le minerai de fer et le spath fluor, dit fluorine, servant de fondant pour les Hauts Fourneaux, y étaient emmenés par de longs convois de chars à bœufs. Les charretiers attendaient la pesée de leur chargement qui leur était payé cinq francs un écu. Il y avait trois bistrots : un dans la commune de St-Cyprien, deux dans celle d'Auzits. On dit qu'il se vendait une barrique de vin par semaine... En repartant, les charretiers prenaient le charbon pour les « chauffourniers », les propriétaires des fours à chaux de Lunel.

A la gare d'Hymes, résidait un chef de service, responsable de l'entretien de la voie de Firmy à Marcillac, des chargements, des déchargements et des ventes de charbon et scories. Il y avait une vingtaine d'ouvriers : manutentionnaires, cantonniers, maçons, un forgeron et un graisseur. Vers 1910, l'horaire était de dix heures, six jours par semaine. A la place de la salle des fêtes, il y avait des hangars servant à stocker les scories venant des aciéries, et un hangar où l'on faisait des « embarres ». Ces morceaux de bois de la grandeur d'une quille, affinisés aux extrémités servaient à freiner les wagonnets lors de manutention.



Le minerai du Kaymar était chargé dans ces wagonnets dits « caisses ». On y chargeait aussi le bois de chêne servant à étayer les galeries de mines, qui venait des chênaies pentues de la Daze d'Arjac. Ces bois faisaient un apport non négligeable pour les agriculteurs, certains y trouvaient le salaire de leurs domestiques.

Si après 1921, la plupart de ces activités disparaissaient, subsistait le transport du charbon pour le personnel et les clients de toute la région : fours à chaux de Lunel, forgerons de Conques à Villecomtal et Laguiole. Pour ces derniers, le transport était assuré dans des sacs par les cars Magne et Lieutard. Au moment du battage, il y avait une forte demande de charbon pour chauffer les locomotives.

Un employé fut maintenu à la vente d'Hymes et trois cantonniers pour l'entretien de la voie jusqu'à sa fermeture définitive. Avantage inestimable pour le personnel travaillant aux Mines et aux Usines : son transport gratuit au moyen de wagons en bois, montés sur chemin de fer, ouverts côté sud, sans portière ni couloir, équipés de banquettes et munis de deux freins à manivelle situés dans une lucarne à l'avant et à l'arrière. Le nombre de places était de vingt-quatre.

Ces wagons descendaient par déclivité, sans aucune aide, jusqu'à Cerles où ils étaient attelés à la locomotive avec le reste du train. A chaque poste, un ouvrier était préposé au pilotage de ces wagons. Il fallait s'arrêter aux divers endroits où attendait le personnel. De plus, il était chargé de l'entretien de la lampe acétylène qui éclairait l'avant du wagon du convoi la nuit. Il percevait une indemnité.



Le matin, il y avait un premier wagon pour les mineurs, un deuxième pour la Découverte (mine à ciel ouvert), un troisième pour les ateliers, bureaux et services du jour, en début d'après-midi pour les mineurs du soir. Il n'y avait pas de quai à Hymes, ni le long du trajet jusqu'à Cerles, ni de marchepied aux wagons, et, pour y accéder, cela faisait partie de l'acrobatie pour les plus âgés.

La vitesse du convoi dépendait pour une bonne part du poids, donc du nombre de voyageurs. Aussi, lorsque l'accélération devenait trop importante, le préposé criait à l'ouvrier placé près du frein arrière :



«sarro, sarro!» « Freine, freine !» ... Les arrêts d'urgence n'étaient guère possibles. Heureusement, les obstacles furent rares sur la voie ainsi que les accidents. Cependant la sécurité n'était guère assurée. Il y avait une jalousie des personnels venant d'autres directions, car ils n'avaient pas les mêmes avantages des utilisateurs de cette voie ferrée. Heureusement, avec le statut de mineur, fut perçue une indemnité de transport qui vient diminuer cette différence de traitement.



L'hiver, après une longue randonnée à vélo pour certains, il était peu agréable de passer une demi-heure dans ces wagons à courant d'air. La locomotive à vapeur, plus tard diesel, ramenait le soir ces divers wagons à des horaires différents. Il y était joint souvent, le jour, des caisses de charbon.

Durant la guerre de 1939-45 et la période du marché noir, les caisses redescendaient souvent à Decazeville munies de barriques de vin, de bonnes d'eau de vie et cochons tués avec la complicité des responsables de la gare et du convoi. La ligne était en terrain privé, donc à l'abri des contrôles policiers. A la fin de la dernière guerre, la voie était en très mauvais état. Il y avait de fréquents déraillements qui faisaient arriver les voyageurs à des heures tardives chez eux. La voie fut refaite entièrement en 1948-49 et elle fut démontée un mois après avoir terminé sa remise en état.

Le petit train avait vécu !

De St-Cyprien, Nauviale ou Conques, les ouvriers venaient en vélo « prendre le wagon », musette au dos ou cabas attaché au porte-bagage. Les vélos étaient garés à la gare. Il y avait un ouvrier qui venait à pied de St-Cyprien (Mr Labro). Au retour, surtout l'été, les jours de paie, on buvait une chopine dans l'un des bistrotts.

Dès septembre 1949, après les congés, les cars Pons vont remplacer le petit train. Les chauffeurs étaient Mr Cannes de St-Cyprien et Mr Pasquié qui avait des attaches à Lunel.

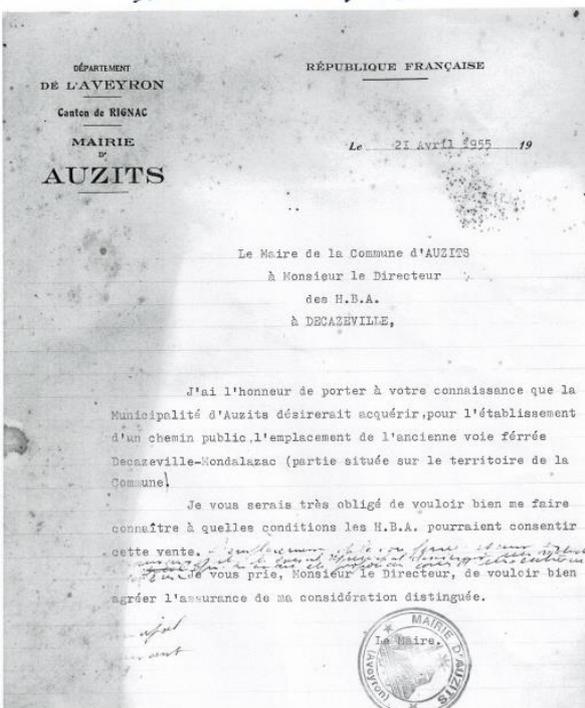
Pendant un certain temps, le car des mineurs ira jusqu'à St-Cyprien. Le personnel gagnait ainsi en bien-être et sécurité. De 1950 à 1965, la Fonderie, le Haut-Fourneau, l'Acierie à Oxygène seront les derniers recruteurs de personnel. Après 1961, les cars n'iront qu'à Cerles.

C'était définitivement la fin d'une époque.



Assurément, avec les autres usines du Bassin : Vieille Montagne et Valourrec, mines et usines de Decazeville et leur petit train, ont apporté une vitalité bienfaisante à cette vallée du Dourdou et ses environs. »

archive de 1955



Plus tard

Une lettre, découverte dans les archives municipales nous informe qu'en avril 1955, Mr le Maire de la commune d'Auzits écrit en ces termes au Directeur des Houillères du Bassin Aquitain : « *J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Municipalité d'Auzits désirerait acquérir pour l'établissement d'un chemin public, l'emplacement de l'ancienne voie ferrée Decazeville-Mondalazac (partie située sur le territoire de la commune) Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire connaître à quelles conditions les HBA pourraient consentir à cette vente. »*

Au début des années 1990, pour des raisons de sécurité, la municipalité a interdit l'accès. Des grilles ont été installées aux deux extrémités laissant une circulation d'air. Cela fait donc une trentaine d'années qu'aucune voix n'y résonnent...

Aujourd'hui

La municipalité a décidé de refaire vivre la mémoire de ce passé industriel en sauvegardant et en réhabilitant cet ouvrage patrimonial (longueur : 218m, largeur, 2.2m, hauteur, 3.20m) Construit en pierres de grès rouge et en briquettes, le tunnel est rectiligne et en légère pente. Ses deux entrées relèvent d'un bâti remarquable.

Nous avons mené enquête auprès des services de l'Etat et des entreprises compétentes pour la faisabilité du projet. S'il pouvait être réouvert, le tunnel permettrait la création d'une Voie Verte pour promeneurs et cyclistes. Le conseil de mai a décidé de confier la vérification détaillée à une société spécialisée SDEOA qui a rendu son expertise : l'ouvrage est donc globalement en état, excepté ses deux extrémités et quelques points délicats précisément identifiés. A ce stade, il est maintenant nécessaire de prendre un maître d'œuvre spécialisé qui définira les travaux et estimera le coût. Si celui-ci est admissible pour notre budget, et en fonction des subventions possibles, nous passerons à la consultation d'entreprises. Les aides pour ce type d'opération sont attribuées par la région et les services spécialisés de l'état.



Vie des associations

Les associations donnent de la vie à nos villages, les deux années que nous avons passé leur ont compliqué la tâche. Certaines ont pu nous proposer des animations.

Association des Parents d'Elèves

Nous souhaitons tout d'abord vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022.

Si les conditions sanitaires en début d'année 2021 nous ont contraint à annuler les sorties scolaires, la fin d'année a été plus riche en événements : du sport et de la bonne humeur avec une randonnée parents - enfants organisée en juin sur les hauteurs de Hautesserre suivi d'un pique-nique.

Beaucoup d'émotion aussi puisque nous avons fêté en juillet le départ de Stéphanie Bouissou après 10 ans en tant que directrice de l'école.

En septembre, une nouvelle directrice a fait sa rentrée Mme Delannoy Claire.

Nous espérons pouvoir vous proposer cette année les manifestations habituelles (quine, kermesse). Ainsi, les fonds récoltés permettent de participer aux projets des enseignants, notamment cette année la découverte du théâtre aux élèves.

Nous remercions les parents bénévoles, la municipalité et les personnes s'impliquant dans nos manifestations.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec Mme Lacombe Audrey au 0611416882.



Gym d'Hymes

Malgré les difficultés pour se retrouver en raison du Covid, nous avons pu faire quelques cours en juin à l'extérieur.

En septembre nous avons pu réintégrer la salle du Plateau d'Hymes et retrouver notre bonne humeur sportive avec les cours de Gilda Perez.

Si vous souhaitez participer à nos cours, les séances sont le jeudi à 18h15 à la salle des fêtes du Plateau d'Hymes. Monique Aymard 06.30.75.40.30



Lors de l'assemblée générale en octobre nous avons élu un nouveau bureau : Monique Aymard, présidente, Paulette Lacombe, vice-présidente, Anne Lebonnic et Nadine Ruffié, trésoriers.

CAPHY

Les règlements sanitaires et comportementaux en vigueur n'ont pas permis cette année de programmer toutes les animations traditionnelles du CAPHY.

La gratounade de cochon et la Bénestraka ont dû être annulées.

Cependant, sans déroger

aux règles sanitaires du moment, le CAPHY, pour la première année, a proposé un vide-greniers le 30 mai. Le public est venu nombreux, le soleil était au rendez-vous.

Aussi, durant les deux mois d'été, la pétanque du vendredi soir a pu se dérouler. Le 6 août, un des trois marchés de producteurs, organisés par la mairie, s'est installé au Plateau d'Hymes. L'association de la pétanque d'Auzits et le CAPHY ont assuré la buvette. Ce fut une réussite, cette expérience peut être réitérée.

Un pique-nique, le 5 septembre, sur les berges du lot à St Projet et une grillée de châtaignes, le 23 octobre, ont aussi permis un moment convivial entre membres du CAPHY.

Au plaisir de se retrouver autour de manifestations pour recréer du lien et ainsi reprendre une vraie vie associative !



Le comité d'animation de Rulhe

souhaite adresser aux habitants de la commune ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le président tient à remercier tous les bénévoles qui s'investissent et font vivre cette équipe qui est attachée à leur village.

L'année 2021 n'a pas été riche en animation en raison de ce virus qui a perturbé nos animations. Nous espérons que l'année 2022 redémarre pour passer d'agréables moments de convivialités tous ensemble en attendant des jours meilleurs.

Prenez bien soin de vous !

Pétanque Auzits

Les pétanqueurs d'Auzits vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 en espérant pouvoir reprendre nos activités normalement et se retrouver pour partager des moments de convivialité.

Pour l'année 2022, la société compte 16 licenciés. Ceux qui le veulent peuvent se joindre à nous, ils seront les bienvenus au club. Pour participer à nos entraînements, rendez-vous le mercredi après-midi sur la place d'Auzits de mai à septembre à 14 heures.

Cette année nous organisons 2 concours officiels.

- 1er concours :

Lundi 18 avril sur la place du Plateau d'Hymes éliminatoire en doublette mixte, jet du but à 8h30. Repas organisé par le club au prix de 15 euros par personne.

- 2ème concours :

Mardi 10 mai, en triplette formée de 55 ans et plus, jet du but à 10 heures sur la place d'Auzits. Le concours se déroule en 4 parties avec le repas de midi organisé par la société dans la salle des fêtes d'Auzits. Reprise des parties à 14h30 et remise des prix vers 18 heures.

La société des pétanqueurs participera aux marchés nocturnes de cet été, et organisera :

- le Concours de pétanque de la fête à 14 heures au stade,
- le Concours de belote le vendredi 18 février à 21 heures à Auzits
- le Concours de belote le vendredi 15 avril à 21 heures au Plateau d'Hymes
- le Quine de la société le samedi 10 décembre à 20 heures à Auzits.

(pass vaccinal et masque selon consignes en vigueur)

Le bureau

Le président : Mr Lescure Serge

Vice-président : Mr Lescure Nicolas

Secrétaire : Mr Vernet Gerard

Vice-secrétaire : Mr Frances Rudy

Trésorier : Mr Roman Jean Luc

Vice trésorière : Mme Seguy Yolaine

Composition du bureau :

Président : PRIVAT Daniel

Vice-président : BRUEL Michel

Secrétaire : PRIVAT Andrée

Secrétaire adjointe : TAMALET Francette

Trésorier : TAMALET Bernard

Trésorier adjointe : PORTIE Monique



Comité des Fêtes d'Auzits

Le comité des fêtes d'Auzits souhaite exprimer ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants de la commune d'Auzits ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent pour que le comité perdure encore et encore et que le village continue de vivre. En effet, le comité est toujours très actif sur la commune comme le montre les différentes animations qu'il continue d'organiser et auxquelles il participe (par exemple les marchés gourmands). On peut également noter son investissement dans la vie de la commune par sa collaboration avec l'école primaire et le foyer de vie pour le Festival.

Parlons maintenant d'Auzits et de sa fête. Celle-ci, qui a lieu le week-end de la Saint Maurice, a été plus compliquée que les années précédentes en raison de la crise sanitaire. Elle a tout de même eu lieu, et les habitants du village n'ont pas manqué l'occasion de se retrouver autour d'un groupe de musique le samedi soir et autour du traditionnel déjeuner aux tripoux le dimanche matin.



Les jeunes du village, de plus en plus nombreux, passent toujours avec grand plaisir voir les habitants les week-ends du mois de septembre et sont toujours très bien accueillis. Nous remercions l'ensemble des habitants de la commune pour leur générosité.

La 8ème édition du festival Esta Poulit a eu lieu le premier week-end d'Octobre. Le festival s'est tenu les vendredis 1ers et samedi 2 octobre et a comptabilisé plus de 1200 entrées sur les deux soirs. Ce festival qui réunissait divers groupes comme « La P'tite fumée » ou encore « Les ramoneurs de Menhirs » a fait vibrer le cœur de village et les habitants le temps de quelques jours pour le plus grand bonheur de tous les bénévoles et du vôtre, nous l'espérons.



Le comité comme chaque année, s'associe au foyer de vie.

En 2021, les résidents ont customisé des « mange debout » qui ont servi lors des deux soirs du Festival.



Concentrons-nous sur l'année qui nous attend. Elle promet d'être riche en émotion avec une 9ème édition du Festival Esta Poulit qui fera encore et toujours bouger le cœur de notre cher village. Cette édition aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 avril. Le comité des fêtes ainsi que les bénévoles préparent activement cette édition « Hors des frontières » pour vous proposer un nouveau week-end riche en musique et en rencontres. Nous continuerons évidemment de nous associer à l'école d'Auzits et au foyer de vie pour toujours impliquer le plus de personnes possibles dans l'organisation du Festival.

La fête du village est également une manifestation qui compte, et les jeunes du village ne manquent pas d'idées pour la développer. Elle a toujours lieu le dernier week-end de septembre et nous vous y attendons nombreux.

Les membres du bureau sont :

Co-présidents : Vincent Lagarrigue et Laurent Rozières.

Trésorier : Romain Lagarrigue, Vice-trésorière : Océane Mazars.

Secrétaire : Karine Delsol, Vice-secrétaire : Noémie Olivie.

Rallye des Thermes

L'Ecurie Défi Racing, organisatrice du Rallye des Thermes, a vu sa 15ème édition se dérouler, en partie, sur la commune d'Auzits le week-end du 25 et 26 septembre 21.

En effet, les 2 épreuves spéciales du samedi, dont une en nocturne, ont pris leur départ au niveau du stade avec un premier point spectateur très apprécié au carrefour de « Lestang » et un deuxième au croisement de « La Croix Del Fer ».

Cette année le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis à de nombreux spectateurs de venir apprécier le spectacle.

Le rallye a débuté à 67 participants et terminé l'épreuve dimanche avec 47 équipages qui ont su déjouer les pièges de nos routes sélectives.

Les conditions sanitaires ont contraint l'organisation à la stricte tenue de la course avec contrôle des spectateurs mais pas de possibilité de repas convivial ni de remise des prix au centre thermal, comme il est d'usage.

L'équipe souhaite remercier la commune d'Auzits pour son accueil et son aide pour notre épreuve ainsi que les riverains impactés et compréhensifs.

La prochaine épreuve aura lieu les 24 et 25 septembre 2022, dans de meilleures conditions si possibles.



Calendrier 2022 des manifestations ouvertes au public

Lié à l'évolution de la situation sanitaire !!!!

DATE	SALLE/ Lieu	ASSOS	EVENEMENT
13 février	AUZITS	CHASSE	REPAS
18 février	AUZITS	CLUB DE PETANQUE D'AUZITS	BELOTE
20 février	RULHE	COMITE D'ANIMATION DE RULHE	POULE FARCIE
20 mars	AUZITS	ANCIENS COMBATTANTS	COMMEMORATION
26 mars	AUZITS	CLUB DE PETANQUE D'AUZITS	ELIMINATOIRE (26/27)
15 avril	AUZITS	COMITE DES FÊTES D'AUZITS	ESTA POULIT (15/16/17)
15 avril	PLATEAU D'HYMES	CLUB DE PETANQUE D'AUZITS	Concours
24 avril	PLATEAU D'HYMES	CAPHY	Benestraka
8 mai	AUZITS	ANCIENS COMBATTANTS	COMMEMORATION
8 mai	RULHE	ANCIENS COMBATTANTS	COMMEMORATION
10 mai	AUZITS	CLUB DE PETANQUE D'AUZITS	Concours
13 mai	AUZITS	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	BELOTE
21 mai			Fête de la NATURE
29 mai	PLATEAU D'HYMES	CAPHY	VIDE GRENIER
5 juin	RULHE	CLUB DE L'AMITIE	QUINE
11 juin	RULHE	COMITE D'ANIMATION DE RULHE	CABANOUE
26 juin	AUZITS	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	KERMESSE
3 juillet	RULHE	COMITE D'ANIMATION DE RULHE	REPAS
8 juillet	AUZITS		MARCHE GOURMAND
5 aout	PLATEAU D'HYMES		MARCHE GOURMAND
19 aout	RULHE		MARCHE GOURMAND
4 septembre	RULHE	CLUB DE L'AMITIE	QUINE
17 septembre	RULHE	COMITE D'ANIMATION DE RULHE	FÊTE (17/18)
24 septembre	AUZITS	COMITE DES FÊTES D'AUZITS	FÊTE (24/25)
15 octobre			Jour de la nuit
28 octobre	PLATEAU D'HYMES	CLUB DE GYM DU PLATEAU D'HYMES	BELOTE
11 novembre	AUZITS	ANCIENS COMBATTANTS	VIN D'HONNEUR COMMEMORATION
11 novembre	RULHE	ANCIENS COMBATTANTS	VIN D'HONNEUR COMMEMORATION
20 novembre	AUZITS	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	QUINE
4 décembre	PLATEAU D'HYMES	CAPHY	QUINE
10 décembre	AUZITS	CLUB DE PETANQUE D'AUZITS	QUINE



Civisme

Interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre.

Ce brûlage est interdit par une circulaire de 2011. D'autres possibilités existent pour se débarrasser de ces déchets.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Quelques exceptions à cette interdiction

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Pour en savoir plus sur les exceptions, vous pouvez consulter la circulaire ou prendre contact avec la préfecture de votre région.

D'autres solutions existent pour se débarrasser de vos déchets verts

Vous pouvez faire un compost et valoriser ainsi vos déchets organiques de jardin et de cuisine. Vous pouvez également amener vos déchets verts en déchèterie.



Dématérialisation des actes d'urbanisme

Conformément à l'article L 112-8 et suivant du Code des Relations entre le Public et l'Administration, à compter du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir des demandes dématérialisées d'actes et autorisations d'urbanisme.

Dans ce cadre, le service urbanisme d'Aveyron Ingénierie, à qui la commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'aurez donc plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandés, les relations avec l'administration seront ainsi simplifiées et accélérées.

Le GNAU est un portail numérique mis à disposition gratuitement pour effectuer différentes démarches tels que :

- S'informer sur le règlement et le zonage applicables au projet (→e-occitanie)
- Saisir et transmettre un ou plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (CUa, CUb, PC, PCMI, DP, DPLT, PA, PD).
- Suivre l'avancement de la demande d'urbanisme.

Si une demande est déposée de façon dématérialisée tout son suivi sera effectué de façon dématérialisée.

Il suffit de cliquer sur le lien en dessous pour avoir accès à la plateforme de saisie

<https://gnau30.operis.fr/aveyroningenierie/gnau/#/>

Les demandes papiers sont encore acceptées.

Il ne sera pas possible de saisir un dossier relatif à un transfert de Permis, un PC modificatif dont le PC initial a été déposé en papier.

Permanences de vos Conseillers Départementaux



Canton ENNE et ALZOU

sur RDV au 05.65.75.80.97

Graziella PIERINI

Helian CABROLIER



2022 de 9h à 11h

Mairie de RIGNAC

29 mars - 31 mai - 5 juillet

Mairie d'AUBIN

12 février -,30 avril - 18 juin



Mairie
La planque
12390 Auzits
05 65 63 45 28
auzits.mairie@orange.fr



AUZITS



Directeur de publication: Benoit OLIVIE - Impression: Imprimerie du bassin

